

Image not found or type unknown



Destruction de courrier par un tiers

Par **Tounsi Jocelyne**, le **07/06/2017** à **10:36**

Bonjour à tous,

J'ai déménagé depuis 3 ans. Une amie âgée nous a envoyé un courrier mais l'a adressé à mon ancienne adresse. La nouvelle propriétaire que nous connaissons a confié nos différents en mai à une ancienne copine sans savoir que nous étions en froid. Celle-ci s'est permise de le jeter à la poubelle. Cela ressort je pense de la violation de la correspondance. Aimerais votre avis sur le sujet.

Bien cordialement et merci à vous.